

DECISIONS D'ENREGISTREMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Le 5 juillet 2019,

Vu l'article 31 de la loi du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel ;

Vu le décret du 18 décembre 2018 relatif aux conditions d'enregistrement des certifications professionnelles et des certifications et habilitations dans les répertoires nationaux ;

Vu le décret du 8 janvier relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 4 janvier 2019 fixant les informations permettant l'enregistrement d'une certification professionnelle ou d'une certification ou habilitation dans les répertoires nationaux au titre des procédures prévues aux articles L. 6113-5 et L. 6113-6 du code du travail ;

Vu l'avis de la Commission de la certification professionnelle en date du 20 juin 2019 ;

Vu l'avis de la Commission de la certification professionnelle en date du 5 juillet 2019.

Le directeur général de France compétences,

Décide,

Article 1^{er}

Les certifications professionnelles ci-dessous énumérées sont enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles avec mention du niveau, du code de la nomenclature des spécialités de formation et pour la durée indiquée :

Intitulé de la certification	Organisme (s) certificateur (s)	Durée (en année)	Niveau de qualification	code NSF
Maréchal ferrant (BTM)	Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA)	5 ans	4	212t
Développeur Web	Iron hack	5 ans	6	326
Zythologue	Institut de formation en commerce et en œnologie	3 ans	5	211w 221



Coach fitness dans l'eau	SAS Waterform	3 ans	4	335
Chargé d'opérations d'habitat social	AFPOLS (Association pour la formation professionnelle continue des organismes de logement social)	5 ans	7	313m
Ingénieur d'affaires de la construction	ECOTEC (École supérieure d'économie et techniques de construction)	5 ans	7	230
Manager de la chaîne logistique	CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)	5 ans	7	200p
Designer d'expérience interactive et ludique pour le jeu vidéo, la culture et la communication (MS)	CNAM (Conservatoire national des arts et métiers)	5 ans	7	320
Chargé de projets événementiels	Institut de promotion et de formation – EPH	5 ans	6	320p 334p
Manager des hébergements touristiques	ESGCV - MBA ESG	5 ans	7	334
Chargé de recrutement	Adecco Training	5 ans	6	315t
Moniteur sportif de natation	Fédération Française de la Natation (FFN)	5 ans	4	335
Coordinateur de projet et de carrière artistique	ATLA Le Village Musiques Actuelles	1 an	5	133
Secrétaire médical et médico-social	Centre national d'enseignement à distance (CNED)	3 ans	4	324t
Responsable des transformations numériques dans l'industrie	Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)	3 ans	6	201m 326u

Négociateur d'affaires internationales	Groupement d'Enseignement Supérieur de l'Est Parisien Ecole - ESCI	3 ans	7	312m
Responsable d'ingénierie pédagogique	OpenClassrooms	3 ans	6	333t
CQP Agent de prévention et de sécurité	CPNE des Entreprises de Prévention et de Sécurité / ADEF - Association pour le développement de la Formation Professionnelle dans la Branche Sécurité Privée	3 ans	3	344
Chargé de mission pastorale	Université Catholique de l'Ouest	5 ans	5	330
Concepteur et chef de projet digital (MS)	Institut Mines Télécom – Télécom ParisTech	3 ans	7	326

Article 2

Les certifications et habilitations suivantes sont enregistrées au répertoire spécifique avec mention du code de la nomenclature des spécialités de formation et pour la durée indiquée :

Intitulé de la certification	Organisme (s) certificateur (s)	Durée (en année)	code NSF
Dégustateur professionnel en vins	Université du vin	5 ans	211w 334
Technique de voix off	Vox populi l'école de la voix	2 ans	133
Développer la performance de l'activité commerciale	Circular consulting France	5 ans	312
Conception animation et évaluation d'une action de formation	Institut Supérieur de Formation ISFORM	5 ans	333

Article 3

Les certifications professionnelles, certifications et habilitations mentionnées aux articles 1 et 2 font chacune l'objet d'une fiche descriptive publiée sur le site de France compétences. Ces décisions seront publiées au Journal officiel de la République française.



Stéphane Lardy
Directeur général